



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Lundi 11 juillet 2011** à 19 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

**CONVOCAATION**

Date	05/07/2011
Affichage	05/07/2011

**Etaient Présents :** POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, DAVANTURE Bruno, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, SEZANNE Philippe.

**NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	24	9

**Etaient Représentés :**

NICOLOSO Alain pouvoir à DAVANTURE Bruno  
BRUNET Pascale pouvoir à PEYTHIEU Eric  
BOVETTO Fanny pouvoir à DJEFFAL Mohamed  
RAPANOEL Séverine pouvoir à CODURI Laetitia  
ESTACHY Monique pouvoir à SEZANNE Philippe  
ESCALLIER Karine pouvoir à FERRUS Christian

**THEME : CULTURE 1**

**OBJET : FESTIVAL FORTS EN  
FETE 2011 : CONVENTION AVEC  
L'ASSOCIATION TOUS EN SCENE**

**Absents-Excusés :**

NICOLOSO Alain, BRUNET Pascale, BOVETTO Fanny,  
RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, ESCALLIER  
Karine, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard,  
ROUBAUD Sabin

**Secrétaire de Séance :** DJEFFAL Mohamed



Rapporteur : Raymond CIRIO

Dans le cadre de sa politique culturelle, la commune de Briançon a souhaité dès l'année 2010 s'inscrire dans une démarche de valorisation des sites identitaires. Dans cette perspective, elle a organisé un événement artistique et culturel dénommé « Forts en Fête » au Fort des Têtes.

La création 2010 « Le Passé répond de l'Avenir » a connu un vif succès.

L'association Tous en Scène a décidé de reconduire l'événement et de prendre en charge la création et l'organisation de Forts en Fête 2011 : six représentations d'une nouvelle création « Le Mystère des 3 Têtes ».

La commune soutient cette manifestation par l'attribution d'une subvention d'un montant de 22 000,00 € à l'association « Tous en Scène ». Cette subvention a été inscrite au budget primitif 2011 et votée lors du conseil municipal du 29 avril 2011 par délibérations n° 2011-140 et n° 2011-129.

La convention annexée à la présente délibération fixe les conditions de l'organisation de l'événement et les modalités de versement de la subvention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De décider des modalités d'organisation et des versements de subvention, selon la convention jointe ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement un adjoint ou un conseiller municipal délégué, à signer, au nom et pour le compte de la commune, avec l'association Tous en Scène, la convention relative à l'organisation du Festival Forts en Fête 2011 telle qu'elle est annexée à la présente délibération, ainsi que toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération

POUR : 25

CONTRE : 0

ABSTENTION : 5 (ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, ESCALLIER Karine, SEZANNE Philippe)

NE VOTE PAS : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire  
  
Gérard FROMM



TRANSMIS LE 13 JUIL. 2011

PUBLIÉ LE 13 JUIL. 2011

NOTIFIÉ LE

**Budget Prévisionnel  
6 spectacles**

**10-12-14-16-18-20 juillet 2011**

<b>Dépenses</b>	
Technique: Budget global	25 000
Salaires: Budget Global	35 000
Administratif, communication, assurances	20 000
Transport, hébergement, nourriture	10 000
<b>Total</b>	<b>90 000</b>

<b>Recettes</b>	
Ministère de la culture	5 000
Conseil régional	18 000
Conseil général	25 000
Commune	22 000
Billetterie	10 000
Partenaires privés	10 000
<b>Total</b>	<b>90 000</b>





**Convention entre la commune  
de Briançon et l'association Tous en Scène  
pour l'organisation du Festival Forts en Fête**

**ENTRE**

La commune de Briançon, représentée par son Maire en exercice, Monsieur Gérard FROMM, dûment habilité à signer la présente convention, par une délibération N°..... en date du ..... 2011, d'une part,

**ET**

L'association Tous en Scène domiciliée 3 chemin de Balpin à Briançon, représentée par son Président, Monsieur Jacques GUERIN, d'autre part,

Ont convenu ce qui suit :

**Préambule**

La commune de Briançon, labellisé Ville d'Art et d'Histoire, dont les fortifications sont inscrites aux Patrimoine Mondial de l'UNESCO, a souhaité valoriser son patrimoine par une manifestation artistique et culturelle pluridisciplinaire, participative et festive. C'est ainsi qu'en 2010 est né le Festival « Forts en Fête » avec quatre représentations d'une création originale « Le Passé répond de l'Avenir » créée spécifiquement pour le lieu du Fort des Têtes au mois de juillet.

**Article 1 : Objet de la convention**

L'association Tous en Scène initie et prend en charge l'organisation de l'édition 2011 du Festival Forts en Fête. Elle portera ainsi directement cet événement avec une nouvelle création « Le mystère des 3 têtes » dont 6 représentations seront données les 10, 12, 15, 16, 18 et 20 juillet 2011 au Fort des Têtes.

La présente convention a pour objet de définir les droits et obligations respectifs des parties dans la préparation et la réalisation du Festival Forts en Fête 2011.

Le budget prévisionnel du Festival Forts en Fête 2011 est annexé à la convention.

**Article 2 : Durée**

La présente convention entre en vigueur au jour de sa signature et prend fin à la clôture de la manifestation de l'année 2011.

**Article 3 : Obligations générales des parties**



## **L'association Tous en Scène**

L'association s'attachera à mettre en œuvre tous les moyens dont elle dispose pour offrir un événement culturel de qualité avec notamment les objectifs suivants :

- Un spectacle pluridisciplinaire permettant un échange de pratiques entre artistes professionnels et artistes amateurs ;
- Un spectacle participatif intégrant des associations et des bénévoles du briançonnais ;
- Une rencontre entre la population locale et la population touristique (avant spectacle en particulier).

## **La commune**

Compte tenu des retombées de l'événement, au niveau touristique et au niveau de la population locale (dynamisme des associations culturelles, lien social, adhésion de la population à son patrimoine fortifié), la commune de Briançon a décidé de soutenir la manifestation en attribuant une subvention de 22 000 € à l'Association Tous en Scène. Cette subvention a été inscrite au budget primitif pour 2011 et votée le 29/04/2011 par délibérations N°2011-140 et N°2011-129.

L'association bénéficiera dans la mesure du possible de l'aide des Services Techniques de la Ville et du Service Animation/Evénements.

## **Article 4 : Communication**

La promotion de la manifestation sera assurée par les supports de communication de l'Office du Tourisme : site Internet, Altimag, le Best of de l'été 2011 et toute affiche présentant l'ensemble de la programmation estivale.

Tout autre moyen de communication (affiche, programme, respectus) sera à la charge de l'association.

## **Article 5 : Compte-rendu financier**

L'association Tous en Scène s'engage à fournir à la commune de Briançon un compte-rendu financier complet de la manifestation.

Fait à Briançon le,  
(en deux exemplaires originaux)

Le Maire de Briançon

Le Président de l'Association

Gérard FROMM

Jacques GUERIN